L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 7 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

Académie française, espagnole et allemande (au collège de Delbcar) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classe. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

A LOUER.

A Covington, à des conditions modérées, pour la saison maison complètement meublée. chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine. S'adresser L. M. Cloud, Covington, Lne. 7 mai—1f

A VENDRE.

OCCASION RARE.—Splendide bar (buvette) pour gens de couleur à vendre pour cause de départ, faisant de belles recettes quotidiennes de $25 à $45. Maison en briques à quatre étages avec façade sur deux rues: loyer, $19. Buffet (eating stand), salon de barbe, etc. S'adresser à J. S. M., P. O. Box 1164. 7 mai—2f

BUVETTE avec toutes les installations; bon emplacement. S'adresser à Jno. Alsina. 257 Decatur. 4 mai—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Forget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,085—Division D—Attendu que Paul N. Verneuille a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Forget, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,622.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Antonia Kottwitz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Catherine Schlanch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,079—Division E—Attendu que Michael Schlanch a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Catherine Schlanch, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de George F. Tapken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,312—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Francis Tapken, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7 mai—7 13 16

Succession de Daniel O'Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,231.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Timothy O'Regan, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 mai—3 7 11

Succession de William S. Sandidge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,010—Division A—Attendu que Frances M. Burt, veuve de Lucien D. Sandidge, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Sandidge, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 avril—29—3 8 mai

Succession de Isabelle Chery Rigaud, veuve de E. de Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,064—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4 mai—4 9 13

Succession de Sam'l R. Casey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,489—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Robert Casey, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
30 avril 30—mai 4 9

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,004.—Division C.—P. R. Angelovich vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable P. R. Angelovich, soit ordonnée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner notaire, le mardi 10me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire, sera vendue, et toutes autres matières à être considérée par eux, qui pourraient être nécessaire pour effectuer la vente de la dite propriété, et de régler cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—7 23 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,890—Division A.—Charles Desforges vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit tenue et convoquée pardevant Henry Heidenhain, notaire en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer, de déterminer et de fixer le temps, les termes et les conditions dans lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—7 23—juin 9

Milton M. Duncan vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,228—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 mai—3 8 11

A. Delvaille & fils et A. Delvaille & Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,800—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par C. W. Miltenberger, syndic provisoire et syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 avril—3 7 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Gilbert H. Green vs ses Créanciers—No 19,734—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Gilbert H. Green, individuellement et comme membre de l'ancienne raison sociale de Gilbert H. Green & Co de la Nouvelle-Orléans, et aussi de Green, Stewart & Co., de Liverpool, Angleterre, soit convoquée et tenue pardevant Nicholas E. Trist, notaire, en son bureau No 162 rue Commune, en cette ville, le VENDREDI, 9ème jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déterminer sur les temps, termes et conditions que les propriétés délivrées dans cette affaire devront être vendues et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises.
Nlle-Orléans, 7 avril 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
8 avril—8 23—9 mai

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.—Peter J. Blamers vs ses créanciers.—No 29,960.—Ordre de cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Peter J. Blamers, soit convoquée et tenue pardevant Henry K. Kerr, Esq., notaire, en son étude No 1¼ rue Commune en cette ville, le VENDREDI, 9me jour de mai, 1890, à 11 heures, A. M., dans le but de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 26 avril 1890.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 avril—29—mai 9

BULLETIN FINANCIER.

Mardi, 6 mai 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$6,929,894 60	$688,078 00
Même temps la semaine dern.ère	4,762,906 00	496,646 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souveraine Victoria, $4 80@4 90; 20-marcs, $4 65@4 75; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; doublons mexicains, $15 40@15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70@4 80; 20-pesos, mexicain, $19 40@19 60; or mutilé américain, 90@95c.; or léger américain 97 à 99 c. dollars mexicains, 79½@80½; sols péruviens, 75@76; pesos chiliens, 75@76; argent mutilé américain, 80c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 60@4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19½; reichmarcs, billets, 23@24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue en assez bonne demande et facile.

Papier exceptionnel	8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4½
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	—@8

New York—Taux de l'argent 5½ pour cent.
Londres — Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 98 1/16 à 98½; argent en lingots 46¼; U. S. 4's 125.
Paris—Rentes 89.50.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94 13/16
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours) .... 483 @483½
Traites de banques (60 jours) 486
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours) 5,20⅝
Traites de banques (60 jours) 5,17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif.
Traites de commerce 25 à 50c. de prime.
Traites de Banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 a. m.
50 actions du Carrollton RR. Co 116½
Appel de 2 p. m.
50 actions Crescent City RR Co 94
40 actions du Crescent City RR Co. 93⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
American N'l	100	110	114
Bank of Commerce	10	11⅛	12
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	29	34
Germania National	100	200	208
Germania Savings	100	195	....
Hibernia National	100	210	....
Louisiana National	100	190	210
Metropolitan	100	156	165
Mutual National	100	145	148
N O National	100	650	....
People's	50	91	95
State National	100	150	....
Traders'		9	9½
Union National	100	147	....
Whitney National	100	280	610
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	51	58
Firemen's	50	....	59½
Germania Ins Co	100	....	120
Hibernia Ins	100	....	50
Home Ins	100	....	106
Lafayette	50	72	....
Merchants Mutual	100	54½	60
Mechanics' and Traders	100	....	....
N Orleans Ins As	50	27½	28
N Orleans Ins Co	50	20	....
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	....	101
Teutonia	100	133½	139
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	116⅛	117
Crescent City	100	93⅞	94¼
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	118	120
Orleans	50	68	....
St-Charles Street	50	92½	94½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
C O Slaughterhouse	50	56	57¾
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	94	....
Consumers' Ice Co	100	....	155
Louisiana Ice Man Co	50	3¼	5
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cemetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	103½	104½
N O Waterworks Co	100	88	....
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	50	28	38
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	72
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		94½	94¾
Louisiana 3's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		152½	153
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		104	....
— Crossman		105¼	110¼
Consolidated Extended		....	....
— Crossman		110½	110¼
Extended 6's		109	110½
— Railroad		....	....
— Waterworks		....	....
— Park		....	....
City 6 0/0 certificates		102¼	103
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		102¼	103
City 5		103⅛	....
City 7's old		109	111
— new		111¼	....
— gold		....	....
Bons divers.			
U S 4 0/0		....	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
O., St. L. & N. O. R R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. dent		....	....
Cotton Exchange Stock		290	305
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		40	50
Sugar Exchange		150	185
Morgan's L & T 1st gold mort		129	130
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		94⅝	97
Tex. & Pacific RR 2nd gold m't		39	....
C. C. Brewing Co. 1sts		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
— new		....	....
N O City RR Co mort		125	....
N O & Car St RR mort		....	127
Carrollton RR 1st mortgage		....	127
N O Waterworks Co mort		116	....
La Ice Mfg Co 1st mort		77	105
La Ice Mfg Co 2d mort		....	....
Levee & Cotton Press mort		102	....
La Electric L 1st mort		....	....
— 2d		....	....
Cotton Exchange 1st mort		106	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	74
State Warrts. Ordin. 1885		42	....
do do do 1886		42	....
do do do 1887		....	....
do do do 1888		50	55
Police Cts		28	....
School Cts		26	35
City Scrip, old		61	....
— new		64	....
Jan. 1st Cts. on State Consols		20	30
Cts émis en vertu de l'acte 62 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Conv. 1 1880)		12	....
Unpaid State Coupons prior t. No 12		22½	30
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		30	45
Unlisted Securities.			
Plata Reina		10 .50	.74
Mountain View		1 .09	.12
Georgians		1 .27	.35
Lafayette Brewing Co	100	130	150
Louisiana Brewing Co	100	230	238
Pelican Brewing Co	50	60	65
Southern Brewing Co	100	502	550
Weckerling Brewing Co	100	125	149½

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 250 balles, comprenant — à arriver.
Le marché est inactif et nominal.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅛c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	10½ nom	10½ nom
Ordinary	10⅝	10⅝
Good Ordinary	11 1/16	11 1/16
Low Middling	11⅜	11⅜
Middling	11⅝	11⅝
Good middling	11⅞	11⅞
Middling Fair	12¼	12¼
Fair	13 nom	13 nom

FUTURS.

Calmes et stables.
Janvier 10,23 à 10,24; février 10,28 à 10,29; mars 10,34 à 10,37; avril — à —; mai 11,67 à 11,68; juin 11,73 à 11,74; juillet 11,80 à 11,81; août 11,71 à 11,72; septembre 10,79 à 10,80; octobre 10,32 à 10,34; novembre 10,18 à 10,20; décembre 10,18 à 10,20.
Les ventes comprennent 15,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11⅛; à Mobile 11 7/16 nom.; à Savannah 11⅜; à Charleston 11⅜; à Wilmington à 11¼; à Norfolk à 11⅜; à Baltimore à 11⅞; à Boston à 12⅛; à Philadelphie 12 3/16; à Memphis —; à Augusta 11⅜ à 11 3/16.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif et tacile.
Cotes: Middling Gulf 12 3/16.

FUTURS.

Calmes et stables.
Janvier 10,64 à 10,65; février 10,64 à 10,71; mars — à —; avril — à —; mai 11,92 à 11,93; juin 11,93 à —; juillet 11,93 à 11,94; août 11,91 à 11,92; septembre 11,35 à 11,36; octobre 10,83 à 10,85; novembre 10,64 à 10,65; décembre 10,62 à 10,65.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,907,762 balles; même temps l'année dernière, 1,654,955 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 6,691,894 balles; même temps l'année dernière, 5,415,042 balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,750,565 balles, même temps l'année dernière, 1,371,403 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,650,252 balles, même temps l'année dernière 4,370,725 balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 82,694 balles, même temps l'année dernière, 121,815 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 224,202 balles; même temps, l'année dernière, 369,446 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calme.
Cotes—6 7/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—78 fr. pour le Bas Ordinaire (sur place), 77 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 74 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

Ventes 3 boucauts et 1,704 barils de sucre et 294 barils de mélasse.
Recettes 37 boucauts de sucre, 2,079 barils de sucre, 202 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.

Choice	—@—
Strictly prime	5 3/16@5⅛
Prime	—5⅛@—
Fully fair	5½@—
Good fair	4 15/16@—
Fair	4⅞@—
Good common	4⅝@4¾
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Inactif.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Choice yellow	5 9/16@5 11/16
Prime yellow	5 7/16@—
Off yellow	5 7/16@—
Seconds	4½@ 5¼

MELASSE—Open kettle—Fort—Pas de bonnes qualités dans les premières mains. Fermenté, 18 à 30c. le gallon. Les bonnes qualités dans les secondes mains valent de 35 à 40c.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good Common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	—@—
Choice	—@29
Strictly prime	27 @28
Good prime	23 @25
Prime	20 @22
Good fair	18 @19
Fair	17 @—
Good common	14 @16
Common	14 @16
Inferior	12 @—

SIROP—@30

RIZ.

Ventes — Sacs riz brut 400; barils riz décortiqué 1,032.
Recettes — Sacs riz brut 12; barils riz décortiqué —.

RIZ ECALE—Ferme.

Head	5 @6
Choice	5½@5⅝
Prime	5⅛@5⅜
Good	4⅞@5
Fair	4⅝@5
Ordinary	4¼@4½
Common	3½@3¾
No 2	2¼@2½

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut: $2 75 à 4 75.
RIZ POLI—$12 00 à 14 00.
SON—$7 00 à 8 00.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Patents $5 10 à 5 25; extra fancy $4 75 à 4 85; fancy $— à 4 25; choix nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 05 à 2 10.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 37½ à 5 50 le baril; extra fancy $4 90 à 5 00; fancy $4 50 à 4 62½. Minnesota flour, bakers $4 50 à 4 75; Straights 5 00 à 5 25; patents $5 50 à 5 60.
FARINE DE MAIS—$2 10 à $2 15.
CREAM MEAL—Choice $2 40 à 2 50.
GRITS—Choice $2 50 à —.
HOMINY—$2 65 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$5 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS — On cote — à 50 pour le blanc, — à 44 pour le mêlé et nominal pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 36½; No 1 — à 37.
SON—92½ à 97½.
FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $18 00 à 19 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$13 25 à 13 50.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 5½ à 5⅝; short rib sides — à 6; long clear sides — à 6; short clear sides 6 à 6⅛.
BACON—Epaules — à 6; short rib sides — à 6⅝; long clear sides — à 6½; short clear sides 6⅞ à —.
GRAISSE—En tierçons raffiné, 5⅞ à —; prime steam — à 6⅜; Packer's Tierces 7 à —.
JAMBON—11 à 11¼.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50 pour cent plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 50 à 12 00; rib $11 50 à 12 00; extra prime and rump $11 00 à 11 50.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 6½ à 6¾c; Boston-cut shoulders 7 à 7½c; picnic hams 7 à 7½c; breakfast bacon 8⅞ à 9c; hams 11 à 12c.
Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à —; plate $8 75 à —; extra mess $7 25 à —; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 21½; good 21; fair 20¾; ordinary 19¼; common 17¼ la livre.
THE—Extra Formose, $1 à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35 imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 50 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 37; gunpowders, fair to fines 30 à $1 20.
BEURRE — Western Creamery—Extra 20 à 21; extra firsts 18 à 19c; firsts 13 à 14c; Western Dairy — Extra 13 à 14; extra firsts 11 à 12; firs. 9 à 10. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York cream — à 12½; Western Cheddars full cream 10½c; twins, full cream 11; flats, full cream, 11; Young America's, full cream, 12½.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 85c; City Crushed 85c; Rock Salt $— la tonne; pocket salt 1½ à 5 selon la grosseur.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et 1 à 4c de plus par livre.
FRUIT.—Frais.—Fraises 3½ à 7½ cts par pint box; pommes $5 75 à 6 50 par baril; oranges de la Floride nominales par boîtes, Palerme et Messina Imperial 160s $3 50 à 4 00 par boîte, 200 à 300s $3 25 à $3 50; Limons—Messina $2 75 à 4 00 par boîtes, Palermo $2 75 à 4 00; Bananes $1 50 à 2 50 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga nominaux.
FRUIT—SEC par livre—Pommes—la 4½ à 5½c, tranches 5 à 5½c, fancy evaporated 10 à 10½c; Dates—Persian 7½c. Fard 9c, figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons à 20c; raisins secs de Londres—California $2 50 à — par boîtes. Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pecanes—Louisiane 13½@25c, Texas 7½@10c; pistaches—Tennessee red 6¼c, Virginia hand-picked —@9c, Amande Tarragona 16@17c, noix du Brésil 11 à — la livre; Filberts 12 à —; Noix de Naples 17; marrons Italiens 16; Noix de coco $27 50 par 1000, à bord du baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 à —— per ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—jobbing au dépôt à $19 50 per ton, pour l'exportation $—— à —— f. o. b. per long ton.
Oil cake—$21 50 asked per long ton f. o b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 28c bid le gallon in prime cooperage et 29 asked.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7¼ à 7½c la yarde; 2 livres 7¾ à 8¼; 2¼ livres 9½ à 9¾c; baling twine 9½ à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c per yard.
COTTON TIES—$1 25 le paquet.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $— à 1 75; de la Louisiane $4 00 à 5 00.
PATATES DOUCES — Ordinaires $— à 2 50; yams $— à 3 25.
OIGNONS—$— à 3 25 le baril.
AIL—De la Louisiane 75 à $1 25 le string.
CHOUX—De la Louisiane $— à 3 50 le crate.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $— à 5 50 le baril.
BETTERAVES—$— à 2 00 le baril.
HARICOTS—Choice Navarra 2½ à 2¾; Western red kidney choice — à 8; New-York red kidneys — à 8, western white kidney 5½c; pois verts 2 à —.
COW PEAS—$1 65 à 1 90 le boisseau.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ½ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $2 50 à 3 50; canards $3 50 à 4 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 18 00.
Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $1 75 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 50 à 5 00; dindes $10 00 à 11 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest — à 10c; ceux de la Louisiane 10 à —c.
SUIF—4¼c la livre pour celui de la ville 4 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 à —c la livre.
LAINE — Burry 10 à 15c la livre; Louisiana clear 21 à —; clear lake 21 à 22c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4⅛c; kips, 15 à 25 livres, 4¾c; peaux de veau 25c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à —; dry flint 6; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Otter $— à 4 00, castor 10 à 30c pièce; racoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; moutons 10 à 60c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½; noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 2 à 5; Leaf 5 à 11c; Cutting and Burley sorts lugs 4 à 8; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 90c à $1 05; fine medium 53 à 65c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 35c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch $1 50 à 1 75; goudron $4 50 le baril. Résine—D et B $1 30, G $1 35; H $1 50; I $1 60; K $1 90, M $2 40, N $2 40; W G. $2 40; W W $2 55. Essence de térébenthine 34½. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 45c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $8 50 à 10 00 le ton; hebour 35c; steamers $3 50 la tonne, en gros — à 25c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 45c; Carona pour familles 45c.; Montevallo 65c. le baril pour familles; Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 25@	2 40
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé—1863, le gallon	—@	4 50
1875	—@	5 50
1872	—@	5 75
1870	—@	6 50
1865	—@	7 00
1860	—@	8 00
1848	—@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	—@	5 50
1870	—@	7 00
1864	—@	9 00
1848	—@	10 25
Bisquet, Dubouché &co, Cognac 1878	—@	4 50
1870	—@	5 50
1848	—@	9 50
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 08@	1 10
Ouest	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	3 52
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 35
Duffy's malt whisky, per gallon	—@	2 00
par caisse	—@	9 50
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	25@	40
Zinfandel No 1, le gallon	50@	70
Clarets importés — Ordinaire par barrique	58 00@	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00@	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	—@	6 00
St-Julien, la caisse	—@	6 50
Margaux, la caisse	—@	7 00
Pontet Canet, la caisse	—@	10 00
Larose, la caisse	—@	14 00
Léoville, la caisse	—@	14 00
Château Lafitte, la caisse	—@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@	......
Blanquefor, par barrique	105 00@	......
Château Dillon, par caisse	—@	7 50
VINS BLANCS—California la barrique	50@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	—@	6 00
Sauternes, la caisse	—@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	—@	10 00
Latour Blanche, la caisse	—@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal.	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doua	—@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	—@	34 75
Extra Dry	—@	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	—@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	—@	26 00
D. B. Pol & Co.'s qts	—@	33 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	—@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts.	—@	29 50
Moet & Chandon, white seal, qts	—@	29 00

Pints $2 de plus par caisse

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt s	$7 00 @	9 50
Double bit	—@	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs.	4 @	5¼
Boxes, gross	10 00 @	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00 @	22 00
BRASS—Sheet par livre	—@	—
COTTON SCRAPERS	2 40 @	3 00
CHAINS—Trace	28 @	75
Ox, &c	5 @	7
COPPER—Roofing par livre	—@	23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	—@	20
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50 @	5 50
A. B. No 00 to 3	2 35 @	6 00
Lyndon's bright ores no,00000 to 3	4 00 @	8 00
BOTANY HOES—Mallon s	—@	60 00
Avery's	125 00 @	—
Stubble diggers	—@	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3 @	4
Anvils	—@	11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2¼@	2½
Round, 1 to 1½ inches	2¼@	2½
Painted	4½@	5⅞
Bands—Light, 3 to 6x½	2 65 @	3 00
Heavy, 3½ to 6x⅝ inches	2 45 @	3 00
Hoops—1 to 2 inch	3¼@	4
Sheet—No 10 to 14 G	2 50 @	—
Galvanized, No 26 G	6 00 @	9 50
LEAD—Pig, par livre	4⅛@	—
Sheet, par livre	—@	7½
STEEL NAILS—13@40d basis	2 15 @	—
OAKUM—Navy	—@	7½
United States Navy	—@	9 00
Best	—@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ¼ to 1	2 75 @	3 75
Avery, steel	4 50 @	20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net	—@	3 25
Avery, double shovels, iron beams, net	—@	—
Magnolia sweeps, all sizes, net	3 00 @	3 50
Double plows, Allemon's, No ¼ to 2, each	25 00 @	30 00
PLOW STEEL—5 to 12x¼ to 3x3	4½ @	4½
ROPE—Sisal, ¼ in. and larger, basis	12½@	—
Manila	15½@	—
Cotton, 5-16 et ⅝	—@	14½
SPADES—Ames'	10 00 @	12 00
Rowland's	6 00 @	7 00
SHOVELS—Ames'	9 50 @	11 00
Rowland's	6 00 @	7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 5/16	4 @	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	13 50 @	14 50
I. C., do	10 50 @	11 50
1x14x20	7 25 @	8 00
I. O., 1x14x20	5 75 @	6 50
Block, par livre	24@	26
TRACE—Peter Wright's	—@	15 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	3¼@	4
ZINC—Sheet par livre	—@	7½
SHOT—Drop	1 50@	1 20
Buck, 25 liv. bags	1 40@	1 45
POWDER—25 liv. kegs	—@	5 60

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGE, PER 1,000 PEET.

Sawn Tim No 1 $17 00		Plank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	15 00
No 2	8 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	11 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	13 00	Boards No 3	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	21 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	18 00	No 2	13 00
No 3	15 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 3	12 00
Boards No 4	10 00		

CYPRESS—ROUGE.

Boards, No 1	36 00	Boards, No 3	27 00
No 2	20 00	No 4	18 00
No 5	16 00	No 6	13 00
Dr'ed Bds No 1	32@42	Dr'ed Bds No 4	28 00
No 2	31 00	No 6	19@27
No 5	17 00	No 6	18 00

WHITE TIMBER

No 1 ...... 13 No 2 ...... 11 cts
No 3 ...... 9½ cts

Mahogany timber	50 00@65 00
Cedar timber	5 00@ 7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché	
Oak lumber	2 50@ 3 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split	2 50@ 3 00
Laths, per 1000	75@ 1 85
Alabama lime	95@1 05
Cement domestic	1 75@2 00
Cement, imported	2 75@3 00
Slate	5 75@7 00
BRICK—Lake and I. O. R. R	8 00@9 00
Paving	9 00@10 50
Ordinary	7 00@ 8 50
Sand	20@ 25
Shells, small	—@ 40
Shells, large	1 25@1 50
Plaster calcined	1 70@2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST	
Nourris aux grains	3 @ 3¼
par liv. grosse, grass	3 @ 3½
fair to common	2½@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS	
CATTLE—1re qualité, par livre	—@ —
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	8 00@ 9 00
2me qualité, par tête	4 00@ 6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00@ 9 00
2me qualité, par tête	6 00@ 8 00
MOUTONS—Good fat Western, par liv. grosse	4½@ 4¾
Fair Ouachita par liv. grosse	3 @ 3½
MOUTONS—Choice, par tête	2 00@ 3 00
Fair, par tête	1 00@ 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@40 00
2me qualité, par tête	20 00@30 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 50@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$225@250

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. Schmitt, J. P. Guinault, F. Trépagnier et P. Birba vs. Succession O. Bronet et Dr Eugene Rabasse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Nos 26,605, 26,684, 27,816 et 28,374—En vertu d'un writ de fieri facias contre le Dr Eugene Rabasse, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir –

1° Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Canal, Remparts, Douane et Bourgogne, formant le coin des rues Remparts et Canal, et mesurant, au pied américain, vingt-un pieds neuf pouces de façade rue des Remparts; quarante-neuf pieds deux pouces de profondeur, parallèles et de façade rue du Canal, ensemble avec une allée de trois pieds de largeur, ouvrant rue du Canal, d'un usage commun au dit terrain et à d'autres; le dit lot est composé des terrains Nos 4 et 5. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, carré borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane; le dit terrain étant le premier après celui qui forme l'angle des rues Canal et remparts, mesurant vingt-un pieds quatre pouces, plus ou moins, rue des Remparts, sur quarante-neuf pieds six pouces, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage perpétuel d'une allée de 3 pieds de largeur à l'arrière du dit terrain et donnant rue du Canal, avec les bâtisses qui s'y trouvent.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
29 avril—29—mai 5 12 19 26 31

AVIS,

Avis est par le présent donné, conformément à l'article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter à la prochaine session de la Législature un bill pour établir une Commission pour le dessèchement de la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à des fonds à cet effet.
12 avril—12 19 22 29—4 12 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de billets de valeur.

J. B. Lallande vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,164—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire le 21 avril 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 7 mai 1890, à midi, des billets ci-après décrits, dans les termes et accusant les chiffres suivants—

$3,632 53.
Monroe, Lne., 2 avril 1889.
Le vingt-huitième jour du mois de décembre 1889, je promets de payer à l'ordre de J. B. Lallande, à son bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne., trois mille-six-cent-trente-deux piastres 53 sous, valeur reçue, avec intérêt, au taux de huit pour cent par an à partir de maturité jusqu'à paiement.
No 107. dû le 28-31 décembre 1889.
Signé L. D. McLAIN
et endossé sur le verso
Signé J. B. LALLANDE, Demande, protêt et avis de protêt écartés.
Signé J. B. LALLANDE.

$2,825
Nouvelle-Orléans, Lne., 2 septembre 1889.
Le quinzième jour de février prochain (1890), je promets de payer à l'ordre de J. B. Lallande, à son bureau, en cette ville.
Deux mille-huit-cent-vingt cinq piastres, valeur reçue, avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de maturité jusqu'à paiement
Dû le 15-18 février 1890.
Signé JNO. F. CLARK
et endossé au verso:
Signé J. B. LALLANDE.
Ce dernier billet dûment protesté par James Fahey, notaire, le 19 février '90 pour non paiement, ainsi qu'il appert du protêt annexé au billet, etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 avril—25 26 29—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées formant le coin des rues Cadiz et Constance, dans le carré d'ilet borné par les dites rues et les rues Laurel et Valence.

Jos. A. Dare vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,885—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans; dans le carré d'ilet No 176 borné par les rues Valence, Constance, Cadis et Laurel et désignés comme les terrains Nos 19 et 20 sur un plan de John F. Braun, voyer, daté du 12 janvier 1882, les dits terrains se touchent et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Constance, sur cent vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Le terrain No 19 forme l'angle des rues Cadiz et Constance. Etant la même propriété acquise par le défendeur, par achat du moulin à coton Lane, par acte pardevant Andre Hero, notaire, le 22 mai 1885.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—juin 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles.—Meubles.

EN VERTU d'un writ d'alias fieri facias dans l'affaire de Mme W. W. Carre vs. W. C. Williams, et autres, No 6,944 de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, j'ai saisi et je vendrai à l'encan pour du comptant, à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, MERCREDI, 14 mai 1890, à 10 heures du matin—Un lot de meubles.
CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizen's Bank of Louisiana vs Mme Thereza Dietrich Groetsch et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,929—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, désigné comme le No 5 sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé à l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire de cette ville, lequel dit lot de terre mesure, à la mesure française, soixante pieds de face à la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Comptant pour payer la réclamation du plaignant la somme de quatre mille quatre cent quatre-vingts piastres, avec dix pour cent d'intérêt du 1er mars 1881 sur une somme de neuf cent soixante piastres à huit pour cent d'intérêt par an sur une somme de cent soixante piastres du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
L'acquéreur assumera en outre le résidu du stock hypothécaire de la dette non encore dû, qui pourrait être réclamé suivant la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille deux cent quarante piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et les lois et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
9 avril—9 16 23 30—7 10mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Jergens (ou Jurgens) vs la Succession A. Fritsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,716—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros 1 et 2 dans l'ilet D, ancien plan, maintenant No 87; compris entre les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, trente pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Madison et Deuxième.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 3 et 4 dans l'ilet D, ancien plan, maintenant le No 87, compris entre les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chaque, trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et est cette partie du dit l'et commençant à soixante pieds du coin des rues Madison et Deuxième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Pour la première propriété; 1° comptant, à payer le billet hypothécaire de $220, daté du 2 mars 1889, payable un an après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.
2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $220, daté le 2 mars 1889, payable deux ans après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.
3° Et la balance, s'il y en a comptant.
Et pour la seconde propriété: 1° comptant pour payer le billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.
2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable deux ans après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.
3° Et la balance s'il y en a comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 avril—9 16 23 30—mai 7 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du local connu comme le No 404 rue Dryades.

William T. Richards vs les héritiers de Justina Bode, épouse décédée de Louis Wasmuth et veuve par son premier mariage de John Adam Held.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,786—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Thalie et Melpomène, mesurant seize pieds de façade rue Dryades, sur environ quatre vingt-seize de profondeur, et étant la portion la plus rapprochée de la rue Melpomène de cette plus grande portion de terre, mesurant environ quarante-cinq pieds de façade sur la dite rue Dryades, sur la susdite profondeur de quatre vingt-seize pieds; et laquelle dite plus grande portion de terre forme un des terrains primitifs Nos 1 et 2 dans le carré No Un, d'après un plan de A. S. Philips, voyer et ingénieur, en date du 5 février 1846, et déposé en l'étude de Jules Mosey, notaire en cette ville.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le terrain ou portion de terre ci-dessus décrit (portant le No 404 de la rue Dryades) et tous les droits, passages et avantages y appartenant ou en faisant partie en quelque sorte.
Acquis par Mme feue Justina Wasmuth, par achat, de la succession de John Irwin, par acte pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 15 mai 1852. (C. O. Bk 117 fol. 338).
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 24

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Danet, coin Decatur et Dumaine. 30avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage. Propriété du Troisième District

Au coin des rues Bagatelle et St Jean-Baptiste (ou Robertson).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,637.

Marie Anne Vollner, épouse, etc., vs. J. Fontaine.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur. Bureau 87 rue Bienville.—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 28 avril 1890, signé le 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite savoir:
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bagatelle, Claiborne, St-Antoine et St John-Baptiste, [ou Robertson], désigné comme terrain No 1, ayant 30 pieds de façade rue Bagatelle, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, couverte en ardoises, cuisine, citerne, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant; le partie à crédit, s'il y en a, payable en billets portant intérêt de 8 0/0 par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 0/0 sur le prix d'adjudication. L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mai—6 10 17 24 31—juin 7

PAR STEPHEN J. DERBES.

MERCREDI,

Contenu d'une Grocerie située coin des rues Howard et Poydras.

IL sera vendu. MERCREDI, 7 mai 1890, à 11 heures A. M., le contenu de la dite grocerie, consistant d'un bel assortiment de groceries, vins et liqueurs; aussi, les installations, comptoirs, étagères, balances, lampes, etc. Vente positive et sans réserve.
Conditions—Comptant.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
6mai—

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Adam Thomson

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans - Division C—No 27,679.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. F. A. Monroe, juge, je procéderai à la vente, sur les lieux. No 656 rue du Camp, SAMEDI, 10 mai à 11 heures A. M.

Un lot de meubles de ménage et effets comprenant de riches ameublements de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de bibliothèque, de magnifiques lustres en crystal, de splendides tapis, miroirs, de peintures de valeur et des ornements.

Aussi un coupé à devant cylindrique.

Le tout conformément à un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
30 avril—30—4 8 9 10mai

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE SYNDIC.

Droit d'occupation de la bâtisse No 77 rue Carondelet.

D. J. Searcy & Co. vs leurs créanciers.

No 27,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1890, dans l'affaire de D. J. Searcy & Co vs leurs créanciers. Dossier No 27,632, il sera vendu à l'encan:
Le droit d'occupation du terme non échu du bail de la bâtisse No 77 rue Carondelet, le dit bail expirant le 30 septembre 1891.
Conditions—Comptant.
3 mai—3 10 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peaux et Empeignes.

Contenu du magasin No 206 rue Girod, près Baronne, comprenant: Un bel assortiment de peaux de veau, mouton, maroquin et chevreau, articles en caoutchouc, empeignes assorties, formes, outils, balances, machines à coudre, en outre d'articles nombreux appartenant au genre d'affaires.
Aussi, un lot de meubles de ménage.

Succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse.

No 29,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le MARDI 13 mai 1890, à 11 heures A. M., au magasin No 206 de la rue Girod, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse, Dossier No 29,595, il sera vendu à l'encan, un bel assortiment, de Peaux, Empeignes, etc., meubles de ménage et de cuisine.
Conditions—Comptant.
27 avril—27—mai 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Premier District.

Jolie maison de résidence en bois à un étage, avec mansardes, No 206 rue Girod.

Succession de Geo. Weintz et d'Anna Huber, son épouse.

Nos 29,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR MACON, PAUL & DENIS—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", en date du 25 avril 1890, dans l'affaire de la succession de Geo Weintz et d'Anna Huber, son épouse; Dossier 29,595, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits passages et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Girod, Carondelet, Baronne et Julie, désigné comme le terrain No 191 sur un plan de B. F. Nichols architecte, en date du 27 juin 1853, et déposé en l'étude de F. O. Stark, ancien notaire, d'après le plan No 204. Le dit terrain mesure 25 pieds 3 pouces de façade rue Girod sur une profondeur entre lignes parallèles, de 102 pieds 10 pouces et 5 lignes. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie maison de résidence en bois, à un étage, avec mansardes, couverte en ardoises, et une bâtisse en bois à l'arrière. cour pavée, bonne citerne, etc., et portant le No 206 rue Girod.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit payable en des billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis à la vente.
27avril—27 mai 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Cette splendide propriété commerciale, rue Jackson entre Waters et Tchoupitoulas.

No 29,848—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 24 Mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 11 avril 1890, dans l'affaire de Rosina Winkler, veuve de Joseph Muller vs Otto Muller et als. Dossier No 29,848, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississippi, les rues Philip, Jackson et Levée, désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan de W. S. Thornton, daté du 21 février 1843, par lequel les dits lots mesurent comme suit:
Le lot No 1 mesure à peu près 21 pieds de face rue Levée sur à peu près 21 pieds de largeur dans le fond et de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur et façade sur la rue Jackson d'à peu près 85 pieds.
Le lot No 2 mesure à peu près 21 pieds 4 pouces de face à la rue Levée sur à peu près 21 pieds 4 pouces de largeur dans le fond et de face sur le fleuve Mississippi, sur une profondeur d'à peu près 85 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent les bâtisses à trois et à deux étages occupant toute la façade à la rue Jackson, entre les rues Waters et Tchoupitoulas.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de vente jusqu'à parfait paiement; ensemble, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1890 devant être assumées par l'acquéreur.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John Bendernagel, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 24

POUR LA MEDITERRANEE

Navigazione Generale Italiana.

Societa riunite, Florio E. Rubattino.

Le magnifique bateau à vapeur de pleine force,

WASHINGTON............6,000 tonneaux

Partira de la Nouvelle-Orléans probablement vers le 20 du mois de mai prochain pour Gênes direct. Il a des commodités somptueuses et très confortables, et prendra des passagers pour tous les ports de la Méditerranée.

Il sera suivi par le bateau à vapeur GOTTARDO du même, 6,000 tonneaux

Prix du passage:

	1ère cabine.	2nde cabine.	Entrepont.
Gênes	$120 00	$78 00	$35 00
Naple	130 00	88 00	38 00
Palerme	140 00	95 00	40 00

Pour d'autres informations s'adresser à
CUCIO & MOCEO,
129 rue Decatur.
V. B. CORVAJA & FRERE,
20 av—4 dim   136 rue Gravier.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 544 rue Dauphine.

Succession de James Carrigan.

No 29,896—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honerable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 mai 1890, il sera vendu à l'encan:
Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Grands-Hommes ou Dauphine, Casacalvo ou Royale, Espagne et Poète, désigné comme le terrain No 10 sur un plan de Joseph Pilié, le 3 mai 1844, déposé en l'étude de Louis F. Caire. ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 31 pieds de façade rue Dauphine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, à un étage, avec grande salle latérale et cuisine à l'arrière. Aussi une maison détachée à un étage, cuisine, etc. ayant une entrée séparée; le tout porte le No 544 rue Dauphine.
Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. G. Andry, notaire.
7mai—7 17 24 31—juin 7

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double corps de logis No 186 rue St-Philippe entre les rues Marais et Tremé.

John Achille Betat et als vs les enfants mineurs de feu Pierre Charles Betat.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 29.850.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet, SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu le 25 avril 1890 et signé le 1er mai 1890 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir:
Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Marais et Tremé, actuellement Liberté, mesurant en mesure française 40 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et laquelle portion de terre est désignée par le No 8 de l'ilet No 60, d'après un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 8 août 1822, déposé au bureau de Michel de Armas, ex-notaire public en cette ville, d'après un acte du 13 mars 1822 et aussi désigné par le No 5 d'après un plan de F. N. Tourné daté le 14 février 1857, déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire public en cette ville, sous le No 34 du livre de plans marqué "L", la propriété décrite ci-dessus étant bornée sur le côté vers la rue Marais, par l'autre portion du dit lot No 5, et sur le côté vers la rue Tremé, par la propriété actuellement ou ayant appartenu dernièrement à Mlle Héloïse Desmoreulle.
Les améliorations comprennent un double corps de logis à un étage, ayant quelque quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine à un étage dans le fond avec quelque quatre chambres, citerne, hydant, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., connu par le No municipal 186 rue St-Philippe.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication. L'acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles; le paiement à crédit devant être divisé en billets-coupons à la convenance des parties intéressées, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1890.
Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 10 17 24 31 juin 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Brennan.

No 29,831.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 avril 1890, pour compte de la dite succession.
Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St-Thomas, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, la mesure du dit lot de terre commence à une distance de 90 pieds français du coin de la rue Erato.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 3 chambres, citerne, etc., connu par le No municipal 376 rue Tchoupitoulas.
Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 au-dessus du prix de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 10 17 24 31—7 juin

Propriété améliorée de choix dans le 1er district près du marché Poydras.

No 301 rue Girod entre Franklin et Liberté.

Résidence à deux étages et à deux corps de logis, coin Gasquet et Galvez.

Résidence à deux étages et deux corps de logis, occupée comme grocerie, buvette et résidence.

Succession de Luther F. Tower—No 26,774 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 25 avril 1890, pour le compte de la succession ci dessus mentionnée, les propriétés suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberté désigné par le No 30, sur un plan de L. Bringier, daté du 30 avril 1836; le dit lot mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et à deux corps de logis avec quatre chambres de chaque côté, une cuisine à 2 étages ayant 2 chambres de chaque côté, citerne hydrant, lieux d'aisances, etc., connu par le numéro municipal No 301 rue Girod.
2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Canal et Gasquet ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; le dit morceau ou portion de terre mesure, au pied américain, 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gasquet sur 102 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec le privilège d'une allée de 3 pieds 6 pouces de largeur dans le fond et de face à la rue Galvez.
Les améliorations consistent d'une bâtisse à deux étages et deux corps de logis, contenant six chambres, occupées au rez de chaussée par une grocerie et buvette, connues par les numéros municipaux 221 et 223 rue Gasquet, et une bâtisse en bois à deux étages ayant quatre chambres, cuisine ayant une chambre, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par le numéro municipal 223 rues Gasquet.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant payer les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 31

Gages ! Gages !

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 5 mai 1890, et les jours suivants, à 11 heures A. M., il sera vendu chez Veuve Anglade, prêteur sur gages, coin Conti et Bourbon, tous les gages forfaits, comprenant diamants, montres en or et en argent, chaînes de toutes descriptions, fusils, revolvers, argenterie, plaqués et de fantaisie et autres articles fins.
Conditions—Comptant. 30 avril—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3½ rue Carondelet—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite—
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, carré borné par les rues Remparts, Union, François et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts sur 120 pieds de profondeur.
Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.
2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 3 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.
Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 avril—19 26—3 10 17 24 mai

PAR A. BRIGNONI.

Une maison en bois à deux étages, couverte en ardoises, ayant 8 chambres, galeries sur la devanture; divisée en deux locations distinctes, chaque côté loué $9; située rue Villeré entre Conti et Bienville.

A l'encan.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale.—SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles.
Pour se renseigner au sujet des dimensions, voir le plan sur le lieu de la vente.
Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur paiera les taxes de 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Jno B. Léger, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Dr L. C. Boudousquie.

No 29,729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

MARDI, 13 mai 1890 à 9 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique au No 179 rue Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 30 avril 1890, tous les actifs représentés par un inventaire ci-dessus.
Consistant principalement en comptes ouverts, meubles d'office, cheval, buggy et harnais, montre et chaîne, livres et instruments.
Conditions—Comptant.
3mai—3 7 10 13

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE. MEUBLES DE MENAGE.

Succession de J. M. Kinbergerand et épouse.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Dossier No 29,659.

A l'enchère publique.

PAR WARREN HOMES, Encanteur—Bureau: No 196 1/2 rue Gravier—MERCREDI, 7 mai 1890, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, 172 rue Philippe, entre Camp et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 26 avril 1890, Dossier 29,659, pour le compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu:
Tout le contenu de la dite maison de résidence conformément à un inventaire enregistré au bureau du greffier de la susdite cour.
Conditions—Comptant. 27avril—à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Les deux tiers indivis d'action, titre et intérêt dans la résidence No 220 rue Première, coin Colisée.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, W. G. H. ROBINSON encanteur bureau 164 rue de la Commune—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 29 avril 1890, Dossier No 29,811, pour le compte de la succession de Schuyler B. Steers, décédé, il sera vendu à l'encan—

Les deux tiers indivis d'actions, titres et intérêts d'un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième district de cette ville, connu anciennement comme ville de Lafayette et en partie dans le Faubourg Livaudais et dans l'ilet borné par les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Chestnut, Première et Deuxième qui est désigné comme lot numéro quatre vingt-neuf, sur un plan original du dit Faubourg Livaudais. la dite portion de terre est désignée par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. B. Marks, notaire en cette ville, le 26 février 1841 et mesurant au pied américain 127 pieds 9 pouces de face à la rue Première sur 250 pieds de profondeur sur la rue Colisée, anciennement Plaquemine, entre lignes parallèles et de façade à la rue Deuxième sur une largeur de 127 pieds 9 pouces.
Les améliorations consistent en une confortable résidence en bois avec deux étages et mansarde, grand corridor, vaste salon, salle à manger et à peu près six chambres confortables, chambre à bain, cuisine etc. Le terrain est très vaste; plate-bande magnifique, plantée de jolis arbrisseaux, de grands chênes, et voisinage aristocratique, attrayant et près du chemin urbain, écoles, église, etc.
Conditions—Comptant. Les taxes de 1890 seront assumées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire.
29avril—29 mai 3 10 17 24 31

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulets, chevaux, harnais, Charrettes, wagons, bois, briques, roues à écraser la terre (Pit-wheel), etc.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

Dans l'affaire de Mme Vve Catherine Marie Hussman, veuve de Gerhard W. Frye vs Mme Regina Geyer et autres.

Dossier No 29,094—Pour un partage.

Au comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau, No 13 rue Carondelet.—VENDREDI 9 mai 1890, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, à la briqueterie Frye, rue Léontine, entre Tchoupitoulas et Front, dans le Sixième District de cette ville, en vertu d'un jugement de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 26me jour de mars 1890, Dossier No 29 094 dans l'affaire de Mme Vve Catherine M. Frye vs Mme Regina Geyer et autres, pour effectuer un partage, il sera vendu—

31 mulets, 2 chevaux, 5 jeux de harnais, 3 charrettes à briques, 3 (Pit carts) charrettes, 1 wagon à briques, 225 cordes de bois, 130,000 briques, 1 four à briques, 106,000 briques non cuites, 2 roues à écraser la terre et divers appareils servant à la fabrication des briques, le tout plus ou moins, selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
27avril—27 30 mai 4 à 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage.

Mulets, Chevaux, Camions, Drays, Harnais, Buggy, Jumper, etc.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé.

Dans l'affaire de la

Veuve Catherine Marie Husemann, veuve de Gerhard W. Frye vs Mme Régina Geyer et autres.

Dossier No 29.094—Pour un partage.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—JEUDI, 8 mai 1890, à 10 heures A. M., sur les lieux, 38 rue St André près Terpsichore, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 26me jour de mars 1890. Dossier No 29,094, dans l'affaire de Mme Veuve Catherine M. Frye vs Mme Régina Geyer et als pour un partage, à l'encan,
il sera vendu:

Un lot de meubles de ménage et d'effets immobiliers, et à 10 heures A. M., le même jour, aux écuries Nos 38 et 40 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St-André, il sera vendu:
45 mulets, 2 chevaux, 14 camions, 1 jumper, 1 buggy, 1 dray 42 jeux de harnais, le tout plus ou moins conformément à un inventaire enregistré.
Condition—Comptant sur les lieux.
27 avril, 27 30 - mai 4 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions, Actions, Actions.

Actions de Compagnies d'Assurances et autres.

Succession de Gerhard W. Frye, décédé, dans l'affaire de Mme Vve Catherine Marie Husemann, veuve de Gerhard W. Frye, vs. Mme Regina Geyer et autres. Dossier No 29,094. Pour un partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 26me jour de mars 1890, dossier No 29,094, dans l'affaire de Mme Vve Catherine M. Frye vs Mme Regina Geyer et als. pour effectuer un partage, à l'encan il sera vendu:
4 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances Teutonia de $100 chacune, payées en plein.
1 action du fonds capital de la Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange de $50, payée en plein.
2 actions du fonds capital du "Commercial Soap, Candle and Starch Manufacturing Co. limited" de $25 chacune, payées en plein.
54 actions du fonds capital du "Louisiana Furniture Manufacturing Co., limited" de $10 chacune, payées en plein.
Conditions—Comptant sur les lieux avant transfert.
27 avril—27 30—mai 4 au 10.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré de terrain de batture de choix avec droit à tous les accroissements.

Un autre carré de choix rue Tchoupitoulas, contigu au premier dans le Sixième district.

Succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 17 MAI 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 9 avril 1890, Dossier No 29,754, pour compte de la succession de Mme Elizabeth Barlow, décédée, à l'enchère public, il sera vendu:

Un carré de batture de choix.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une partie du carré No C ou 66, situé dans le Sixième District de cette ville, étant borné par l'avenue Peters et les rues Léontine et Front et la rivière Mississipi, le quel morceau ou portion de terre est la partie supérieure ou moitié du dit carré et mesure environ 264 pieds 9 pouces et 1 ligne de façade rue Front; la même façade sur la rivière Mississipi, sur une profondeur et une façade avenue Peters d'environ 185 pieds de la rue Front à la ligne des hautes eaux, et environ 475 pieds à la ligne des eaux basses, le tout plus ou moins, et la même profondeur, de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.
Avec le carré d'ilet ci-dessus décrit sont vendus tous les droits acquis aux alluvions ou au futur accroissement de batture qui appartiennent à la propriété.

Coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue Peters.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le côté supérieur ou moitié du carré No 2 ou 71, borné par l'avenue Peters, les rues Léontine, Front et Levée ou Tchoupitoulas, et immédiatement en arrière de la dernière propriété décrite dans le paragraphe No 1, laquelle portion de terre mesure environ 250 pieds 1 pouce de façade sur la rue Levée; 262 pieds 7 pouces de façade rue Front; 289 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade avenue Peters et environ la même façade de l'autre côté, celui le plus rapproché de la rue Léontine.
Les améliorations consistent de quelques meubles et barrières, etc., et touchant à la briqueterie louangement établie appartenant aux héritiers de G. W. Frye.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus des enchères, et faisant un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.
Les actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse en bois à deux étages, No 180 rue Calliope.

Deux maisons-cottages en bois No 388 et 390 rue Thalie.

Succession de Mme Bridget Nash, décédée.

A long terme. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet,—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté du 25 avril 1890, dossier No 29,3·9 pour le compte de la succession de Mme Bridget Nash, décédée, il sera vendu à l'encan.

Rue Calliope.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Clio, Carondelet et l'Avenue St-Charles, désigné par le No 4, le dit lot mesure 21 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, au pied américain.
Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises avec 8 ou 9 chambres, gaz, galeries citerne, hydrant, etc., rapportant $25 par mois.

Rue Thalie.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Howard et Freret, désigné par le No 8 et mesurant 31 pieds 7 pouces et 6 1/2 lignes de face à la rue Thalie sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en deux cottages en bois couverts en ardoises, Nos 388 et 390 rue Thalie, à ou 5 chambres dans chaque maison, citerne, etc., rapportant $20 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie 10 pour cent devant être payé comptant au moment de l'adjudication et les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en outre du prix de l'enchère.
Les actes de vente pardevant Jno. Pendergast, ecq., notaire, aux frais des acquéreurs.
27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli site pour y bâtir. 35x150 pieds, Rue Lyon.

Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Benj. J. West, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—le SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "E", daté 7 avril 1890, Dossier No 7,823, pour le compte de la succession de Benj J. West, décédé, à l'encan, il sera vendu:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Constance Live Oak, Magazine, Bordeaux et Lyon, désigné par le No 9 et mesure 35 pieds 2 pouces de façade rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Comptant en passant les titres; l'acquéreur assumant en outre de son enchère les taxes de 1890 et fera un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant Benj. F. Choate, notaire aux frais de l'acquéreur.
27 avril—27—4 11 18 25 31 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage en Bois, avec terrain de 125x172 pieds, coin des rues Baronne et Soniat.

Cinq Terrains de Choix, pour bâtir, en arrière du précédent, coin des rues Soniat et Dryades.

Succession de Joseph A. Pagaud, décédé.

A long terme. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 28 avril 1890, dossier No 29,586, pour le compte de la succession de Joseph A. Pagaud, décédé, il sera vendu à l'encan—

Une jolie maison cottage.

1° Un certain morceau ou portion de terre, consistant d'à peu près six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Soniat et Robert, désigné par la lettre A. et mesure 125 pieds de face à la rue Baronne, sur une profondeur et façade à la rue Soniat de 172 pieds 1 pouce et 2 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un joli cottage en bois avec 6 ou 8 chambres, citerne, hangar et dépendances, aussi une grande écurie en bois; les terrains sont élevés et secs, ont de bonnes clôtures et une variété de fruits et de fleurs de choix. Loué à bail jusqu'au 1er octobre 1890.

Cinq lots pour bâtir.

2° Cinq lots de terre de choix pour bâtir, dans le même district et îlet, et en arrière de la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, se touchant et mesurant chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Soniat et Dryades.
Le tout d'après un plan de Hunter Stewart esq, député voyer de la ville; le dit plan peut être vu au lieu de la vente.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le balance à 1 et 2 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie à partir du jour de la vente. les acquéreurs assumeront les taxes de 1890 en outre du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux.
Les actes de vente pardevant Benj. F. Choate, notaire aux frais des acquéreurs.
30 avril—30—mai 4 11 18 25 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de choix pour y bâtir. Rue Tchoupitoulas entre Céleste et Religieuse.

Succession de S. C. Thelemann, décédé.

A crédit de longue échéance—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet, SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commercial, premier district de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 avril 1890, dossier No 28,821 dans l'affaire de la succession de S. C. Thelemann, décédé, à l'encan il sera vendu—

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Nuns ou Félicité, Religieuse et Céleste, désigné par le No 4 lequel mesure, au pied américain, environ 27 pieds 5 pouces et 5 lignes de façade rue Tchoupitoulas, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.
Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en outre, les taxes de 1890, et devra faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.
L'acte de vente pardevant Jno Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13—avril 13 20 27—mai 4 11 17

Avis est par le présent donné de l'intention de s'adresser à l'Assemblée générale de l'Etat à sa prochaine session pour la passation d'un acte pour amender les lois relatives aux honoraires des notaires pour la paroisse d'Orléans.
3mai—3 9 16 23—1 juin.